SE – 02 FORMATION A LA PREVENTION DU RISQUE ELECTRIQUE

CHARGE D'INTERVENTIONS ELEMENTAIRE ET OU DE MANOEUVRE, Selon la NF C 18-510

Habilitations B0, H0(V), BS – BE manœuvre

DETAILS DE LA FORMATION

OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Être capables de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Être informées de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Public

- Les non électriciens qui effectuent des interventions de remplacement ou de raccordement ainsi que des manœuvres sur des ouvrages électriques en exploitation

Prérequis

- Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels le stagiaire doit intervenir.

Durée

- 2 jours soit 14 heures

Nombre de stagiaires par session

- de 1 à 8 par groupe

Budget

- Inter-entreprises : 250 € H.T / personne
- Intra entreprise : nous consulter

Accessibilité aux personnes handicapées

- Module de formation ouvert à tous
- Adaptations possibles, nous contacter via le formulaire de contact sur notre site web

Modalités d'accès

- Nous contacter via le formulaire de contact sur notre site web
- Inscription au module après évaluation

Délai d'accès

- 4 semaines et sera en fonction des disponibilités de nos formateurs

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposé et discussions étayés de diapositives, films et mises en situation pratiques, avec des étapes successives facilitant la progression pédagogique
- Remise aux stagiaires de documents écrits et d'un livret tenant lieu de carnet de prescriptions que l'employeur doit remettre à chaque travailleur.

MODALITES D'EVALUATION ET FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique, correction et évaluation avec les stagiaires, réponse aux questions.
- Au regard du contrôle de connaissance et des évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation. L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau adapté
  - Enquête de satisfaction stagiaire
  - Bilan formateur / formatrice
  - Attestation individuelle de fin de formation
  - Enquête de satisfaction client
  - Grille de résultats aux tests

Alliance Form'Action
13 rue de la Maladrerie
Hameau Les Povots
10210 CHAOURCE
03 25 40 16 53
06 23 96 56 82

PROGRAMME DE FORMATION

- **MODULE TRONC COMMUN** (Durée 6 heures)
  - Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
  - Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
  - Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension.
  - Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension.
  - Le principe de l'habilitation.
  - La définition des symboles d'habilitation.
  - Les prescriptions associées aux zones de travail.
  - Les équipements de protection collective et leur fonction.
  - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
  - La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
  - La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

- **MODULE INTERVENTION DE REMPLACEMENT ET RACCORDEMENT (BS)** (Durée 4 heures)
  - Les limites de l'habilitation BS.
  - Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation.
  - Les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT.
  - Les moyens de protection individuel et leurs limites d'utilisation.
  - La mise en sécurité d'un circuit électrique.
  - Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention.
  - La procédure de remplacement
  - La procédure de raccordement

- **MODULE MANŒUVRES EN BASSE TENSION (BE MANŒUVRE)** (Durée 4 heures)
  - Les matériels électriques des domaines basse et très basse tension dans leur environnement.
  - Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
  - Les limites de l'habilitation BE Manœuvre.
  - Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation.
  - Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

- **ASPECT RECYCLAGE**
  - Un recyclage est préconisé tous les trois ans.